Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212901201-20260415-08042026_4-DE

COMMUNE DE LANVEOC - SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 3

Du 08 AVRIL 2026 - DELIBERATION N° 4

Affectation des résultats de l'exercice 2025 pour le budget annexe port de plaisance

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence Christine LASTENNET, Maire.

Etaient présents : Mme Claire ADAM, Mme Cécile DABARD, Mme Sylvie DESPLAT, M. Laurent GUILLON, M. Marc JOSEPH-TEYSSIER, M. Richard KLEIN, M. Frédéric LAUDE, Mme Patricia MARCHETEAU, Mme Laurence MARTIN, M. Frédéric MONFORT, M. Stéphane NESZTLER, Mme Carine RENSONNET, M. Fabien ROHEL, Mme Julia ROUGE GAY, M. Julien ROZEN, M. Raymond SAGET

Absent ayant donné pouvoir : Mme Yuna PENNEC ayant donné pouvoir à Mme Julia ROUGE GAY, Mme Emilie LECAS ayant donné pouvoir à Mme Claire ADAM.

Stéphane Nesztler a été désigné comme secrétaire de séance.

Assistaient également à la réunion Mmes Julie NAUROY, DGS et Mylène MERLET, Adjoint administratif

Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer valablement

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, décide d'affecter le résultat comme suit :

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212901201-20260415-08042026_4-DE

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	20 083,17
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	0,00

Soldes d'éxécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	20 590,60
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	5 641,86

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaitre des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'invetissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	5 641,86

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

DECIDE d'affecter le résultat de 5 641.86 € en report de fonctionnement R 002.

Le secrétaire de séance,	Le Maire,
Mr Stephane NEGRIER	MAIRIE DE LANVEOC (FINISTÈRE)
.	Christine LASTENNET